

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00755

Numéro SIREN : 812 269 884

Nom ou dénomination : CASINO PARTICIPATIONS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/007090

# CASINO PARTICIPATIONS FRANCE

Société par actions simplifiée

1 cours Antoine Guichard

42000 ST ETIENNE

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## CASINO PARTICIPATIONS FRANCE

Société par actions simplifiée

1 cours Antoine Guichard

42000 ST ETIENNE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'associé de la société CASINO PARTICIPATIONS FRANCE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CASINO PARTICIPATIONS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

La note « Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose les principes retenus concernant la comptabilisation et l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

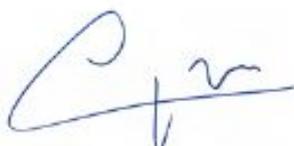
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 21 mai 2022

Le commissaire aux comptes

**Deloitte & Associés**



Patrice CHOQUET

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

# BILAN

## ACTIFS

En milliers d'euros	Notes	2021	2020
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles		-	-
Dépréciations et amortissements		-	-
		-	-
Immobilisations corporelles		-	-
Dépréciations et amortissements		-	-
		-	-
Immobilisations financières (a)	5	2 987 439	2 976 479
Dépréciations	5	(1 038 221)	(912 109)
		1 949 219	2 064 370
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>1 949 219</b>	<b>2 064 370</b>
<b>Actif circulant</b>			
Créances clients et autres débiteurs		1	24
Autres créances	6	218 735	247 283
Valeurs mobilières de placement		-	-
Disponibilités		-	-
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>218 736</b>	<b>247 307</b>
<b>Comptes de régularisation et assimilés (b)</b>		-	-
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>2 167 955</b>	<b>2 311 677</b>
(a) dont prêts à moins d'un an		-	-
(b) dont à plus d'un an		-	-

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

En milliers d'euros	Notes	2021	2020
<b>Capitaux propres</b>	<b>7</b>	<b>2 053 954</b>	<b>2 169 752</b>
<b>Provisions</b>	<b>8</b>	<b>32 919</b>	<b>19 710</b>
Emprunts et dettes financières		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	21	48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9	-	-
Dettes fiscales et sociales		1 922	-
Autres dettes	9	79 139	122 167
<b>Dettes (a)</b>		<b>81 082</b>	<b>122 215</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>2 167 955</b>	<b>2 311 677</b>
(a) dont : à moins d'un an		81 082	122 215
entre un et cinq ans		-	-
à plus de cinq ans		-	-

## COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation		19	-
Charges d'exploitation	1	(58)	(70)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(39)</b>	<b>(70)</b>
Résultat financier	2	(122 226)	(138 038)
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(122 265)</b>	<b>(138 108)</b>
Résultat exceptionnel	3	5 664	(2 090)
Impôts	4	10	(10)
<b>Résultat net</b>		<b>(116 592)</b>	<b>(140 207)</b>

# **ANNEXE**

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

## 1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### 1.1 INFORMATIONS GENERALES

La société constituée sous forme de Société par Actions Simplifiée est soumise à l'impôt sur les sociétés. La société est une holding gérant un portefeuille de titres de participation, principalement Green Yellow, Quatrim (Holding d'Immobilier Groupe Casino), la Forézienne de Participations (Holding détenant Mercialys) (voir note 15).

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31/12/2021.

### 1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Les effets de la crise sanitaire se sont prolongés au niveau mondial au cours de l'année 2021 et les incertitudes subsistent quant à l'évolution de la pandémie. Au cours de l'année 2021, les incidences pour le Groupe Casino se sont inscrites dans la continuité du 2ème semestre 2020 autant d'un point de vue opérationnel que financier. Du fait de son activité de holding, la situation financière, le patrimoine et les résultats de la société n'ont pas été impactés de manière significative.
- Le 7 janvier 2021, puis le 19 novembre 2021, Casino Participations France a souscrit à l'augmentation de capital de la société Robin Investments SARL pour un montant respectif de 1 389 milliers d'euros et 1 248 milliers d'euros.
- En date du 30 mars 2021, la société C Last Mile a été dissoute dans Casino Participations France. Cette dissolution sans liquidation a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société à la valeur nette comptable. Le résultat de cette dissolution est un gain de 37 milliers d'euros.
- Le 25 juin 2021, il a été procédé à la liquidation de la société Boidis. Le résultat de liquidation s'élève à 16 milliers d'euros.
- Le 30 juillet 2021, Casino Participations France a acquis auprès de la Forézienne de Participations les 10 800 titres de la société Jekk pour 11 767 milliers d'euros, cette société a fusionné en date du 18 août 2021 dans la société Dinaly.

## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Généralités

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

La préparation des états financiers sociaux requiert de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. La Société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements, les estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent principalement sur les évaluations des titres de participation (note 5).

**Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition font l'objet d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

Une dépréciation ramène celle-ci à la valeur d'inventaire si elle est inférieure.

Les dotations et reprises sur dépréciations des titres de participation sont comptabilisées en résultat financier. Par exception, lorsque les titres dépréciés sont cédés sur l'exercice, les reprises sur dépréciations de ces titres sont comptabilisées en résultat exceptionnel, ceci afin de présenter un résultat de cession net des reprises.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net comptable ou l'actif net réévalué (ANR) à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir, le cours de bourse pour les sociétés cotées et leur utilité.

Des précisions complémentaires sont fournies au niveau des commentaires sur l'actif immobilisé, paragraphe « Immobilisations financières ».

Le mali technique « Faux Mali » constaté lors d'opérations de fusion, est inscrit dans les immobilisations financières.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles sont dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

**Provisions**

Toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

**Résultat courant**

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la Société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement des dites activités.

**Résultat exceptionnel**

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la Société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation) et les provisions et charges pour litiges et risques.

**Impôts sur les  
bénéfices**

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Casino, Guichard-Perrachon SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à Casino, Guichard-Perrachon ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû en l'absence d'intégration fiscale.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX

### NOTE 1. RESULTAT D'EXPLOITATION

#### Décomposition

En milliers d'euros	2021	2020
Prestations de services hors taxes	-	-
Reprises sur amortissements et provisions	11	-
Autres produits	8	-
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>19</b>	<b>-</b>
Autres achats et charges externes	(88)	(70)
Impôts et taxes	2	-
Frais de personnel	31	-
Autres charges	(3)	-
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(58)</b>	<b>(70)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(39)</b>	<b>(70)</b>

Le résultat d'exploitation est une perte de 39 milliers d'euros, constitué principalement de dépenses d'honoraires, de frais d'actes et contentieux, ainsi que des charges et produits d'exploitation afférents à C Last Mile suite à la dissolution de cette société dans Casino Participations France.

### NOTE 2. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	2021	2020
Produits financiers de participations (i)	20 113	574 741
Autres intérêts, produits assimilés et divers (ii)	3 152	4 465
Reprise de provisions et de dépréciations (iii)	31 493	18 582
<b>Produits financiers</b>	<b>54 758</b>	<b>597 788</b>
Intérêts et charges assimilées :		
- autres intérêts, charges assimilées et divers (ii)	(2 371)	(2 780)
- dotations aux amortissements et dépréciations (iii)	(174 613)	(733 045)
<b>Charges financières</b>	<b>(176 984)</b>	<b>(735 825)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(122 226)</b>	<b>(138 038)</b>

- (i) Les produits financiers de participations comprennent en 2021 les dividendes de :
- Bristol pour 12 389 milliers d'euros ;
  - Sudeco pour 4 331 milliers d'euros ;
  - Robin pour 2 190 milliers d'euros ;
  - IGC Services pour 994 milliers d'euros ;
  - Regie Media Trade pour 150 milliers d'euros ;
  - Dinaly pour 59 milliers d'euros.

En 2020, ils comprenaient les dividendes de :

- Quatrim pour 567 236 milliers d'euros ;
- Sudeco pour 4 337 milliers d'euros ;
- IGC Services pour 1 614 milliers d'euros ;
- Dinaly pour 1 353 milliers d'euros ;
- Regie Media Trade pour 200 milliers d'euros.

- (ii) Les autres produits et charges financiers enregistrent principalement :
- les intérêts sur les comptes courants d'associés pour + 2 657 milliers d'euros (+ 2 177 milliers d'euros en 2020).
  - le mali de fusion de la société C Last Mile pour - 1 688 milliers d'euros.
- (iii) Les mouvements des provisions et dépréciations de l'exercice 2021 sont principalement constitués :
- d'une dotation pour dépréciation des titres des sociétés :
    - La Forézienne de Participations pour 88 140 milliers d'euros ;
    - Bristol pour 32 155 milliers d'euros ;
    - Perspecteev pour 23 386 milliers d'euros ;
    - Robin Investments SARL pour 10 438 milliers d'euros ;
    - Acherna pour 1 772 milliers d'euros ;
    - LYF SAS pour 1 462 milliers d'euros ;
    - Qarnot Computing pour 723 milliers d'euros.
  - d'une dotation pour risque relative à la situation nette négative des sociétés :
    - Messidor pour 9 306 milliers d'euros ;
    - Expansion Mag Digital pour 3 427 milliers d'euros ;
    - Acherna pour 1 687 milliers d'euros ;
    - ScaleMax pour 980 milliers d'euros ;
  - d'une reprise pour dépréciation des titres des sociétés :
    - Quatrim pour 28 099 milliers d'euros ;
    - Casino Agro pour 560 milliers d'euros ;
  - d'une reprise pour risque relative à la situation nette négative de la société Thibodis pour 1 072 milliers d'euros.

En 2020 Les mouvements des provisions et dépréciations étaient principalement constitués :

- d'une dotation pour dépréciation des titres des sociétés :
  - Quatrim pour 701 973 milliers d'euros ;
  - Perspecteev pour 5 930 milliers d'euros ;
  - Acherna pour 2 522 milliers d'euros ;
  - Robin Investments SARL pour 1 648 milliers d'euros ;
  - Boidis pour 1 063 milliers d'euros.
- d'une dotation pour perte de la situation nette négative des sociétés:
  - Clast Mile pour 1 725 milliers d'euros ;
  - Grande Colline pour 984 milliers d'euros.
- d'une reprise pour risque relative à la situation nette négative de la société Messidor pour 1 673 milliers d'euros.

### NOTE 3. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2021	2020
Résultats sur cessions de titres de participations	<b>16</b>	<b>(1 126)</b>
Dotations aux provisions	(794)	(788)
Reprises de provisions (1)	-	-
Autres charges exceptionnelles	(3 159)	(177)
Autres produits exceptionnels	9 600	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5 664</b>	<b>(2 090)</b>

(1) Lors de la cession des titres, les éventuelles reprises de provisions sur titres de participation sont présentées sur la ligne « cession des titres de participation ».

Le résultat exceptionnel de + 5 664 milliers d'euros correspond principalement à :

- un complément de prix lié à la cession des actifs à Bristol pour 9 600 milliers d'euros ;
- des frais à hauteur de - 3 006 milliers d'euros dans le cadre d'une augmentation antérieure de capital de Green Yellow;
- la dotation aux amortissements dérogatoires relatifs aux frais d'acquisitions de titres pour - 794 milliers d'euros.

En 2020, le résultat exceptionnel était une perte de 2 090 milliers d'euros qui correspondait principalement à l'étalement par l'intermédiaire de la provision pour amortissements dérogatoires des frais d'acquisitions de titres pour 788 milliers d'euros, à la moins value de cession des titres Urago pour 353 milliers d'euros et Nildor pour 773 milliers d'euros.

### NOTE 4. IMPOTS

En milliers d'euros	2021	2020
Résultat courant	(122 265)	(138 108)
Charge d'impôt	10	(10)
Résultat exceptionnel	5 664	(2 090)
Charge d'impôt	-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(116 592)</b>	<b>(140 207)</b>

Au 31 décembre 2021, l'impôt est calculé au taux normal de 26,5 % (28 % en 2020), majoré de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %.

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 20 636 milliers d'euros et correspond à l'utilisation future des déficits.

## NOTE 5. IMMOBILISATION FINANCIERES

### Décomposition

En milliers d'euros	2021	2020
Titres de participations	2 987 428	2 976 467
Dépréciations	(1 038 209)	(912 109)
	1 949 219	2 064 359
Prêts	-	-
Dépréciations	-	-
	-	-
Autres immobilisations financières	12	12
Dépréciations	(12)	-
	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 949 219</b>	<b>2 064 370</b>

### Variations

En milliers d'euros	Brut	Amt. et Dépr	Net
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>2 976 479</b>	<b>(912 109)</b>	<b>2 064 370</b>
Augmentations	14 655	(158 486)	(143 831)
Diminutions	(3 694)	32 374	28 680
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>2 987 439</b>	<b>(1 038 221)</b>	<b>1 949 219</b>

L'augmentation des immobilisations financières en valeur brute s'explique principalement par :

- L'acquisition de 10 800 actions de la société Jekk pour 11 767 milliers d'euros,
- La souscription à l'augmentation de capital de la société Robin Investments SARL pour 2 638 milliers d'euros,
- L'acquisition de 99 999 parts sociales de la société Phoenix pour 165 milliers d'euros.

(cf. « Faits Caractéristiques de l'exercice »).

La diminution des immobilisations financières en valeur brute s'explique principalement par la liquidation de la société Boidis pour 3 677 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2021, la provision des titres de participation de 1 038 221 milliers d'euros, correspond notamment à la dépréciation des titres :

- Quatrim pour 788 413 milliers d'euros,
- La Forézienne de Participations pour 88 140 milliers d'euros,
- Messidor pour 49 008 milliers d'euros,
- Acherne pour 30 936 milliers d'euros,
- Perspecteev pour 29 316 milliers d'euros,
- Thibodis pour 4 716 milliers d'euros,
- Bristol 505 pour 32 155 milliers d'euros,
- Robin Investments SARL pour 12 086 milliers d'euros,
- LYF SAS pour 1 462 milliers d'euros.

Le tableau détaillé des filiales et part est présenté en note 15.

**NOTE 6. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS**

En milliers d'euros	2021	2020
Créances clients et comptes rattachés	<b>1</b>	<b>24</b>
Autres créances d'exploitation	8	-
Créances diverses	5 384	7 304
Comptes courants	213 343	239 979
Dépréciation des créances et autres débiteurs	-	-
	<b>218 736</b>	<b>247 283</b>
<b>Créances clients et autres débiteurs</b>	<b>218 736</b>	<b>247 307</b>

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement de Casino Finance vers les filiales
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du groupe.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage » est effectuée périodiquement.

Le poste sociétés apparentées correspond principalement au compte courant avec la société Casino Finance pour 191 071 milliers d'euros, Messidor pour 8 048 milliers d'euros, Retail Extended Logistics pour 6 023 milliers d'euros, La Forézienne de Participations pour 2 129 milliers d'euros, Thibodis pour 1 690 milliers d'euros, Dinaly pour 1 558 milliers d'euros et RelevanC pour 1 166 milliers d'euros.

Les créances diverses correspondent à des produits à recevoir pour un montant de 5 384 milliers d'euros dont principalement la part de profit revenant à Casino Participations France au titre des résultats 2021 des sociétés dont les statuts prévoient une répartition du résultat distribuable avec effet au jour de la clôture de l'exercice (Sudeco, IGC Services et Dinaly pour respectivement 4 331, 994 et 59 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2020, le montant des produits à recevoir inscrit au bilan s'élevait à 7 304 milliers d'euros et correspondait aux dividendes à recevoir de Sudeco, IGC Services et Dinaly pour respectivement 4 337, 1 614 et 1 353 milliers d'euros.

## NOTE 7. CAPITAUX PROPRES

### Capitaux propres, avant et après répartition

En milliers d'euros	2021	2020
Capital	2 274 026	2 274 026
Primes	-	-
Réserve légale :		
- avant répartition	26 969	26 969
- après répartition (*)	26 969	26 969
Report à nouveau :		
- avant répartition	(132 814)	7 394
- après répartition (*)	(249 406)	(132 814)
Résultat de l'exercice :		
- avant répartition	(116 592)	(140 207)
- après répartition (*)	-	-
Provisions réglementées	2 365	1 571
<b>Capitaux propres</b>		
- avant répartition	<b>2 053 954</b>	<b>2 169 752</b>
- après répartition (*)	<b>2 053 954</b>	<b>2 169 752</b>

(\*)pour l'exercice 2021, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale

### Evolution des capitaux propres

En milliers d'euros	2021	2020
<b>Au 1er janvier</b>	<b>2 169 752</b>	<b>2 534 172</b>
Résultats de l'exercice	(116 592)	(140 207)
Distribution dividendes	-	(225 000)
Provisions réglementées	794	788
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 053 954</b>	<b>2 169 752</b>

Au 31 décembre 2021, le capital social de la société, détenu à 100% par la société Casino, Guichard-Perrachon, est composé de 2 274 025 819 actions au nominal de 1€.

## NOTE 8. PROVISIONS

### Décomposition

En milliers d'euros	2021	2020
Provision pour autres risques	32 919	19 710
<b>Total provisions</b>	<b>32 919</b>	<b>19 710</b>

Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour autres risques d'un montant de 32 919 milliers d'euros, correspond à la situation nette négative des sociétés Messidor, Acherna, Thibodis, Grande Colline, ScaleMax, Expansion Mag Digital, Kymka et Campus Casino. Cette provision s'élevait à 19 710 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

La variation 2021 est expliquée dans la note 2 (iii) du résultat financier.

## NOTE 9. DETTES

En milliers d'euros	2021	2020
Fournisseurs et comptes rattachés	21	48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 922	-
Sociétés apparentées	76 133	122 167
Dettes diverses	3 006	-
<b>Dettes</b>	<b>81 082</b>	<b>122 215</b>
... dont à moins d'un an	81 082	122 215
... dont à plus d'un an	-	-

Le poste sociétés apparentées correspond principalement au compte courant avec la société Sudeco pour 70 997 milliers d'euros, Bréal pour 2 629 milliers d'euros, et Distribution Casino France pour 2 112 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales correspondent principalement à la TVA à payer pour 1 920 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Le total des charges à payer inclus dans les postes du bilan s'élève à 21 milliers d'euros et correspond aux factures fournisseurs.

Au 31 décembre 2021, les dettes diverses pour 3 006 milliers d'euros correspondent à la provision de frais mentionnés en note 3.

## NOTE 10. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

## NOTE 11. REMUNERATIONS AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la Société.

## NOTE 12. INFORMATIONS SUR LE GROUPE CONSOLIDANT

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Casino dont la société mère est :

CASINO, GUICHARD-PERRACHON SA  
Société anonyme à Conseil d'Administration  
1, Cours Antoine Guichard  
42008 SAINT ETIENNE

## NOTE 13. ENGAGEMENT HORS BILAN

Dans le cadre de la liquidité accordée aux actionnaires minoritaires de Green Yellow, des promesses d'achats et de ventes ont été signées entre la Société et les actionnaires minoritaires. Elles portent sur un nombre de 7 059 833 actions, exerçables par tranches jusqu'au 10 avril 2025. Le montant total de l'engagement est estimé à 26,1 millions d'euros au 31 décembre 2021 (idem 2020).

## NOTE 14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement n'est intervenu depuis le 1er janvier de l'année suivant la clôture.

**NOTE 15. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en milliers d'euros)**

<b>SOCIETES</b>	<b>Capital</b>	<b>Capitaux Propres</b>	<b>Quote-part du capital détenu en %</b>	<b>Nombre de titres détenus</b>	<b>Valeur d'inventaire des titres détenus</b>		<b>Prêts et avances consentis par la société</b>	<b>Montant des cautions et avals fournis par la société</b>	<b>Chiffre d'affaires du dernier exercice hors taxes 2021</b>	<b>Bénéfice net ou perte (-) exercice 2021</b>	<b>Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice</b>
					<b>Brute</b>	<b>Nette</b>					
<b>A – FILIALES DETENUES A 50% ET PLUS</b>											
<b>1. PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIETE :</b>											
<b>QUATRIM</b> 1, Cours Antoine Guichard 42008 St Etienne Cédex	92 846	1 068 529	100.00	92 846 121	1 856 929	1 068 515	-	-	-	28 471	-
<b>MESSIDOR</b> 1, Cours Antoine Guichard 42008 St Etienne Cédex	49 007	(17 523)	100.00	49 007 485	49 007	-	-	-	-	(6 224)	-
<b>ACHERNA</b> 1, Cours Antoine Guichard 42008 St Etienne Cédex	1	(1 687)	100.00	1 000	30 936	-	-	-	-	(3 458)	-
<b>La Forézienne De Participations</b> 1, Cours Antoine Guichard 42008 St Etienne Cédex	568 599	467 392	99.99	568 562 197	555 502	467 361	-	-	-	(112 553)	-
<b>GREENYELLOW</b> 1, Cours Antoine Guichard 42008 St Etienne Cédex	16 854	451 543	72.08	121 480 500	192 087	192 087	-	-	66 250	3 484	-
<b>Relevan C</b> 1, Cours Antoine Guichard 42008 St Etienne Cédex	250	(511)	100.00	250 000	27 578	27 578	-	-	64 745	4 095	-
<b>Dhokko</b> 1, Cours Antoine Guichard 42008 St Etienne Cédex	-	51 852	100.00	102	33 210	33 210	-	-	3 687	1 176	-

SOCIETES	Capital	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenu en %	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice hors taxes 2021	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2021	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
<b>2. PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EST &lt; A 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIETE :</b>											
<b>SOCIETES DIVERSES</b>											
	-	-	-	-	51 232	45 421	-	-	-	-	5 534
<b>B – FILIALES DETENUES A MOINS DE 50%</b>											
<b>1. PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIETE :</b>											
<b>PERSPECTEEV</b> 4, Rue de la Pierre Levée 75011 Paris	345	425	36.81	8 825	32 687	3 371	-	-	5 475	(3 739)	-
<b>Bristol 505</b> 37, Avenue Perre 1er de Serbie 75008 Paris	12 999	70 278	43.26	112 311 197	71 955	39 800	-	-	327 860	15 037	12 389
<b>Robin Investments SARL</b> 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg	10 133	96 603	45.00	91 194 542	81 886	69 800	-	-	-	669	2 190
<b>2. PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EST &lt; A 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIETE :</b>											
<b>SOCIETES DIVERSES</b>											
	-	-	-	-	4 419	2 076	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION</b>	-	-	-	-	<b>2 987 428</b>	<b>1 949 219</b>	-	-	-	-	<b>20 113</b>

**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE  
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022**

[...]

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 116 591 515,29 euros en totalité au compte report qui, après affectation, présentera un solde débiteur de 249 405 156,72 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

<b>Exercice</b>	<b>Montant du Dividende</b>
31 décembre 2018	280 000 000 €
31 décembre 2019	225 000 000 €
31 décembre 2020	-

**Décision adoptée par l'Associé Unique**

[...]

**CINQUIEME DECISION**

L'Associé Unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

**Décision adoptée par l'Associé Unique**

[...]



**Extrait certifié conforme  
Le Président  
M. Pascal RIVET**